Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Band: 40 (1932)

Heft: 7

Artikel: L'assurance sur la vie et la prolongation de la vie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lende Linse ersetzt für Ferne und Nähe später die Starbrille.

In nicht zu ferner Zeit ist auch mit der Möglichkeit zu rechnen, dass es gelingen könnte, den Altersstar der Menschen ohne Operation zu heilen. Die Fortschritte in der Erkenntnis vom Wesen des Stars bieten dafür die beste Gewähr.

> Aus «Deutsche Zeitschrift für Krankenpflege und Gesundheitsfürsorge».

L'assurance sur la vie et la prolongation de la vie.

Plusieurs compagnies américains ont introduit la visite médicale gratuite, périodique mais facultative, pour leurs assurés. Ceux-ci en font suffisamment usage pour qu'on dépiste à temps des maladies latentes qui, non traitées, auraient pu déterminer une mort prématurée. En Suisse, la «Vita» qui a suivi cet exemple, constate que près de la moitié de ses assurés profitent de cette visite approfondie gratuite. Les assurés des

autres compagnies devraient demander à leur société et les faire bénéficier de cette innovation, tout au moins pour les porteurs de police atteignant un certain chiffre. L'exemple de l'Amérique prouve d'ailleurs que les frais de ces examens sont largement récupérés par la prolongation de la vie qui en résulte et dont les compagnies profitent tout autant que leurs clients.

La ville plus salubre.

Le temps n'est plus où le «bon air» de la campagne avait toutes les vertus. On a constaté que cet air est inefficace là où l'on dort la fenêtre fermée, dans une chambre au nord, au plafond trop bas, encombrée de nids à poussière. A la cuisine de la ferme, il y a trop de mouches. Est-on malade, on consulte les voisines, puis un livre de médecine domestique, ensuite le pharmacien et pour finir le médecin. On attend d'avoir passé deux nuits sans sommeil pour aller montrer une rage de dents au . . . médecin. La paysanne qui devient mère se remet trop tôt au travail et nourrit son enfant d'après les recettes de la grand'maman. Tout cela explique que l'on meure maintenant un petit peu plus à la campagne qu'en ville. Car la ville s'est assainie.

Les services de médecine préventive et d'hygiène sociale sont utilisés par toute la population.

Si donc on veut retenir chez eux les habitants des campagnes et faire que ces réserves des grands centres demeurent saines, il faut développer l'hygiène rurale, en commençant par l'augmentation des postes d'infirmières-visiteuses. On peut féliciter la Ligue vaudoise contre la tuberculose qui affecte des crédits importants à la création de postes de districts d'infirmières-visiteuses. La généralisation du médecin scolaire est une mesure également importante. L'assurance-maladie infantile obligatoire telle qu'elle fonctionne dans le canton de Vaud a considérablement amélioré la santé des enfants. L'hygiène mentale a aussi un